

Les Casterasses (pl. VI).

Dans la partie nord-est de la commune, et sur le bord d'un ruisseau qui la sépare de celle de Gajac, se voient des ruines appelées les Casterasses (1). Cette dénomination seule, dérivée de Castera, assigne à ces constructions une certaine antiquité. Les terres enlevées des fossés ont formé une motte au bout de laquelle, dit M. Drouyn (*Guyenne militaire*), on distingue encore au nord les bases du rempart, au sud le soubassement d'une tour ronde, vers le centre de la motte les fondations d'une tour d'escalier, et à l'est, la moitié d'une tour octogone dont le diamètre intérieur est de 5^m55. Le mur a 1^m 70 d'épaisseur. Cette tour paraît avoir eu trois étages au-dessus du rez-de-chaussée; à elle se reliaient les murs du château. La courtine de l'ouest a 8 mètres de long et s'élève encore assez haut. C'était là qu'était ménagée la porte dont il reste un pied droit. Les embrasures carrées intérieurement forment à l'extérieur un trou rond surmonté d'une fente verticale; l'une d'elles a la forme d'un T renversé. (L. Drouyn, *Guyenne militaire*, tome I.)

Le château de Birac appartenait, nous dit l'abbé O'Reilly, à la famille de Bonneau ou de Bonald, dont un membre Jean de Bonald occupa le siège de Bazas de 1486 à 1503.

C'est probablement au séjour dans la paroisse de cette famille et aux soins de l'évêque, que l'église de Birac, si peu importante, dut ses décorations dignes d'édifices de premier ordre. A quelle époque les Bonneau aliénèrent-ils leur domaine et quels furent leurs successeurs immédiats, je ne saurais le dire faute de documents; toutefois, je trouve dans l'*État des gentilhommes de la Sénéchaussée de Bazas* (*Archives historiques*, tome XIII),

(1) Il y a aussi à Cabanac une motte appelée les Casterasses, et l'on trouve plusieurs *Castera* dans notre département.

qu'en 1698 le sieur Mirandet, prévot de Bazas, possédait la maison noble de Birac, avec fuye, moulin et douze journaux de terre.

« Le château de Birac, dit encore O'Reilly, était fortifié » du côté du midi par un fossé profond, et du côté de » Gajac par un lac artificiel qui couvrait les bas-fonds tout » autour. Il se trouve au pied de la côte opposée à Gajac un » endroit appelé *Barrie*, parce que ce fut là que l'on cons- » truisit les digues pour *barrer* ou arrêter le courant dont » était formé le lac, de là vient le mot *Birac*, *Viraygues* » qui dérive des mots patois *bira* (tourner), et *aygues* » (eaux). »

L'abbé Caudéran donne au mot Birac une autre étymologie : « Berr-ac, Bir-an, Vir-ac, Vir-sac, Ver-ac, la pointe, » la hauteur aigüe, la petite hauteur aigüe. » (P. 709, *Congrès scientifique de France*, 28^e session à Bordeaux, septembre 1861.)

Je préférerais cette explication, car plusieurs localités du département et des départements voisins portent le nom de Birac (1) ; Birac de Bazas est sur une hauteur, ainsi que Lamothe Birac, près Saint-Sulpice d'Izon ; Birac d'Agenais est situé sur une élévation au pied de laquelle deux ruisseaux forment confluent ; Vérac, canton de Fronsac, Biran, près Auch, sont aussi sur des lieux élevés.

Quant au château des Casterasses, dont les ruines s'élèvent majestueusement du milieu de taillis épais, il fut détruit vers la révolution, et le propriétaire, M. de Mirambet (2), fit servir les matériaux à la construction d'une habitation bourgeoise située près de l'église.

(1) Il y a aussi la chapelle Birac, commune d'Arsac (Médoc), ainsi nommée d'une chapelle érigée au XIII^e siècle.

(2) En 1698, le sieur de Gasq, avocat du roi à Bazas, possédait la métairie de Mirambet, à Gajac.